

berculose, et les mémoires de savants tels que : Maag, Lenkei, Busk Wiesner concernant tous des recherches scientifiques relatives à la pénétration et à l'action de la lumière sur l'organisme ou sur les germes pathogènes. C'est à l'école française de Lyon que revient le mérite d'avoir fait la première application de l'héliothérapie comme traitement des arthrites bacillaires. Ollier et surtout Poncet furent les initiateurs de cette nouvelle méthode. Dès le début de son enseignement à l'hôtel-Dieu, ce dernier signalait l'heureux effet des radiations solaires sur la marche d'affections virulentes, telles que les arthrites tuberculeuses, pour lesquelles il préconisait les bains de soleil prolongés. Il installait ses malades dans les galeries de l'hôpital, où il exposait à la radiation solaire leurs plaies tropiques et leurs diverses localisations tuberculeuses. Les succès remarquables de cette médication rationnelle l'engagèrent à proposer à l'un de ses élèves une thèse inaugurable parue en 1899 et intitulée : *L'héliothérapie comme traitement des tuberculoses articulaires*. On y trouve la relation de quatre observations empruntées à la pratique de l'éminent clinicien et concernant des cas de tuberculoses osseuses et articulaires guéries ou considérablement améliorées par le traitement héliothérapique appliqué dans le Midi. L'auteur préconise pour les arthrites tuberculeuses le bain de soleil prolongé, c'est-à-dire la simple exposition de l'articulation malade au grand air et aux rayons directs du soleil pendant plusieurs heures chaque jour. Il condamne l'abus de l'immobilisation dans le traitement des lésions articulaires. « Associée à l'occlusion (occlusion inamovible) qui place les tissus sains, et à *fortiori* les tissus malades, dans des conditions de nutrition particulièrement défavorables, elle devient, d'après N. Poncet, dans les lésions bacillaires, un non-sens thérapeutique après avoir été un non-sens physiologique. Si donc on a affaire à des arthrites